



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, jeudi 12 mars 2020

Sécurisation des transports scolaires

Le préfet de Mayotte, en présence du Commandant de la gendarmerie a reçu cet après-midi, Mr SIAKA, Délégué FO de la société Matis.

Un long échange est intervenu pour bien cerner les difficultés auxquelles les conducteurs des autocars sont confrontés depuis quelques semaines.

Le préfet a porté à la connaissance de Mr SIAKA le détail du dispositif de sécurisation qui sera mis en place dès le lundi 16 mars à partir de 5h du matin par la gendarmerie nationale :

- Mission de reconnaissance des axes empruntés par les bus habituellement visés par des jets de projectiles
- Escorte par un véhicule de gendarmerie
- Présence physique à l'intérieur des autocars des militaires de la gendarmerie.

Par ailleurs, il a été rappelé au représentant du personnel de l'entreprise Matis que les forces de sécurité seraient présentes en nombre aux abords des établissements scolaires sensibles et sur les hubs principaux bien avant l'ouverture des établissements.

Ce dispositif sera reconduit le temps que la situation soit parfaitement normalisée.

Mr Siaka a pris acte de l'action de l'État pour garantir la sécurité des transporteurs de la société Matis et des élèves.

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr



Préfet de Mayotte

@Prefet976